

Revue de Recherches en Droit, Economie et Gestion

Consignes aux auteurs

Règles générales de rédaction et de mise en forme

Les articles soumis à la Revue de Recherches en droit, Economie et Gestion doivent correspondre à une contribution originale, n'ayant fait l'objet ni d'une publication antérieure, ni d'une soumission simultanée.

-Consignes de rédaction

- Les auteurs sont invités à envoyer leurs soumissions sous format *Word* ;
- Les articles peuvent être rédigés en langues arabe, française ou anglaise ;
- Contenu compris entre 10 et 25 pages (Graphiques, annexes et références compris) ;
- Texte justifié, écrit en Times New Roman avec une taille de 12 et présenté en interligne de 1.5 ;
- Aucun enrichissement typographique à part les caractères italiques ;
- Les tableaux, graphiques et les figures doivent être précédés d'un titre et numérotés successivement. La source et la date de publication doivent être précisées.
- Les titres doivent être numérotés comme suit 1, 2. (puis 1.1, 1.1.1, 1.1.2), 1.2, etc.

-Page de garde

La page de garde doit être présentée de la sorte et comporter les éléments suivants :

Titre de l'article

(Doit être concis et informatif)

NOM, Prénom de l'auteur1 (nom en majuscules)

Affiliation

Courriel.auteur1@adresse.com

Numéro de téléphone

NOM Prénom de l'auteur 2

Affiliation

courriel.auteur2@adresse.fr

Numéro de téléphone

-Résumé :

Les articles doivent être accompagnés d'un résumé en français et en anglais de 10 lignes au maximum (afin de permettre son référencement en ligne).

Le résumé devrait indiquer brièvement l'intérêt, les objectifs et les principaux résultats de la recherche.

-Mots clés:

(5 mots-clés au maximum, listés par ordre alphabétique, séparés par une virgule, sans point)

-Références bibliographiques

Toutes les références doivent suivre ce modèle :

Ouvrages

NOM, Prénom (année), *Titre complet (en italique)*. Lieu d'édition : Editeur. (Collection). Exemple :
PENROSE, E. (1959), *The Theory of the Growth of the Firm*, Oxford, Basil Blackwell.

Article publié dans une revue scientifique

NOM (s), Prénom(s) (date de publication), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, pp.

Exemple : MACHLUP, F. (1967), "Theories of the firm: marginalist, managerial, behavioural", *American Economic Review*, no 57, p. 1-33.

Procédure d'évaluation : Les textes seront évalués par deux membres (au moins) du comité scientifique. Les membres du comité de lecture s'engagent à assurer scrupuleusement l'anonymat des auteurs.